

Blois, le 9 novembre 2023

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRIMÉ POUR SA POLITIQUE DE RÉGULATION D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE

Le 7 novembre, lors d'une cérémonie organisée à l'Assemblée nationale, le Conseil départemental a reçu le prix Territoria Argent dans la catégorie « Transition énergétique », pour le déploiement d'un système de régulation du chauffage connecté supervisé par une intelligence artificielle. Mis en œuvre début 2023, le dispositif a permis de générer une économie d'énergie de 20%.

L'[Observatoire national de l'Innovation Publique Territoria](#), créé par le [Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales](#) en partenariat avec d'[autres acteurs publics et privés](#), a pour mission de repérer, d'analyser et de valoriser les initiatives innovantes dans les collectivités territoriales françaises. Il décerne chaque année depuis 1986 les [Prix Territoria](#) aux porteurs d'initiatives novatrices, de bonnes pratiques et d'expériences qui contribuent à l'amélioration de la gestion publique et des services aux citoyens. Réuni sous la présidence de [Madame Dominique Faure](#), ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, le jury du Prix Territoria a pour objectif de faire connaître et essaimer les bonnes pratiques dans tous les domaines de l'action publique locale. Les collectivités territoriales, [Établissements publics de coopération intercommunale \(EPCI\)](#), [Établissements publics de coopération culturelle \(EPCC\)](#) et [Centres communaux et intercommunaux d'action sociale \(CCAS et CIAS\)](#) peuvent faire acte de candidature.

Le jury du Prix Territoria 2023 a distingué, après réception de près de 200 candidatures, 48 lauréats en décernant 19 Territoria Or, 18 Territoria Argent, 10 Territoria Bronze et 1 Territoria Zèbre.

Les initiatives des lauréats ont été sélectionnées dans 20 domaines<sup>1</sup> au regard de trois critères :

- l'innovation,
- l'aptitude à être reprises par d'autres collectivités,
- la bonne utilisation des deniers publics.

<sup>1</sup> Aménagement et urbanisme, Attractivité territoriale, Civisme et citoyenneté, Communication, Culture et patrimoine, Écologie et environnement, Économie circulaire, Enfants et adolescents, Gouvernance, Innovation managériale, Démocratie implicite, Mobilités, Pilotage et évaluation, Prévention, Qualité de vie, Sport, Lien social, Ressources humaines, Ville durable, Territoires innovants, Transformation numérique, Transition énergétique, Services aux personnes.



Sébastien Depeyre, directeur du Patrimoine du CD 41, entouré de Sophie Primas sénateur des Yvelines, vice-président du Sénat et de Gilles Prigent, membre du jury de la catégorie « Transition écologique ». ©Nicolas Fagot – Studio 9

## CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :  
[departement41](#)



Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

Pour chaque domaine d'innovation, un Comité d'experts composé d'entreprises, de médias ou d'associations a été constitué avec les partenaires de l'Observatoire Territoria.

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, le Conseil départemental a installé au cours de l'hiver 2022-2023 un système permettant de réguler par pièce – et non plus par étage et/ou bâtiment – le chauffage de l'Hôtel du département.



Un des capteurs multiparamètres qui réduit le chauffage dès qu'il détecte une absence prolongée dans la pièce.

**« La solution innovante mise en place est un ensemble de boîtiers de régulation connectés, supervisés par une intelligence artificielle qui permet d'adapter le chauffage des bureaux selon leur utilisation réelle et non seulement suivant un calendrier et ainsi de réduire la température en cas d'absence prolongée (congé, télétravail, etc.). Portée par le directeur du Patrimoine du conseil départemental, coordonnée par un [économiste de flux](#), l'initiative a été mise en œuvre par [Engie](#) et [Vertuoz](#) au profit des agents répartis dans les 17 000 m<sup>2</sup> des bureaux de l'Hôtel du département pour un coût total intégralement porté par la collectivité de 97 500 € dont l'amortissement est évalué à 3 ans et demi. »** explique Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental

notamment chargée des bâtiments et rapporteur du budget.

Cette initiative qui a d'ores et déjà généré une économie de 20% de chauffage va être élargie aux bâtiments de la Cité administrative (19 697m<sup>2</sup>) ainsi qu'aux 26 collèges du territoire avec un objectif porté à 40% d'économie d'énergie.

## CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :  
**departement41**



Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60